

PINCE DE LEVAGE

MANUEL D'INSTRUCTIONS
ET
D'UTILISATION

ADLER S.A.
Z.A. LA BAROGNE – 17 avenue des 22 Arpents - 77230 MOUSSY LE NEUF
Tél . : 01.60.03.62.00 Télécopie : 01.60.03.62.49
e.mail : adler-sa@wanadoo.fr Internet : www.adler-sa.fr



IDENTIFICATION

Pour toute demande de renseignement ou d'intervention, prière de fournir les informations figurant sur la plaque d'identification de la pince :

- Modèle ;
- N° de série ;
- Date de fabrication

DESCRIPTION

La pince de levage est destinée au déplacement de volumes verriers plats. Elle doit être accrochée à un pont ou une grue. Elle se compose essentiellement des parties suivantes :

- une structure en acier ;
- deux mâchoires en acier trempé ;
- deux plaques de protection ;
- deux flasques en aluminium ou en acier ;
- deux garnitures en liège collées sur les flasques ;
- différentes pièces peintes en jaune RAL 1018.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Capacité minimum : 60 kg
- Capacité maximum : 1 000 kg
- Epaisseur de glace admise : de 3 à 25 mm
- Dimensions de la pince : hauteur : 700 mm – Largeur : 220 mm – Longueur : 750 mm
- Poids de la pince : environ 29 kg.

MENTIONS PORTEES SUR LA PLAQUE

1. Charges.
2. Identification du constructeur, modèle, numéro de série et année de fabrication.
3. ATTENTION : Lire le manuel d'instructions avant d'utiliser la pince.
4. Capacité maximum : 1 000 kg
5. Il est interdit de travailler ou de stationner à l'intérieur de la zone d'utilisation de la pince.
6. Epaisseur de glace admise : de 3 à 25 mm.

FOURNITURES ANNEXES

La pince de levage est livrée prête à l'emploi, avec :

- un manuel d'instructions et une déclaration de conformité « CE »,
- des plaques de sécurité adhésives.



REGLES DE SECURITE

- **Avertissement** : Un usage impropre ou mal contrôlé de la pince de levage peut être cause de lésions sérieuses, de blessures, d'accidents mortels ou de dommages sévères pour les utilisateurs, les animaux ou l'environnement.
- Ce manuel fait partie intégrante de la pince de levage et doit être tenu à la disposition des utilisateurs pendant toute sa durée d'utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant d'un manque de soin et de la non-observation des instructions de ce manuel.
- La pince doit n'être utilisée que par une personne connaissant son fonctionnement et ayant l'expérience de la manier en toute sécurité.
- Il est interdit de confier l'utilisation de la pince à une personne qui n'aurait pas, au préalable, lu et compris parfaitement le contenu de ce manuel, ainsi que par une personne n'ayant pas reçu la formation requise ou incompétente ou en mauvaise condition physique ou se trouvant sous l'emprise de l'alcool ou d'un médicament provoquant la somnolence.
- Vérifier en permanence le bon état des élingues, chaînes, crochets et frein du palan sur lequel la pince est suspendue.
- Ne pas utiliser la pince pour des plaques de verre d'épaisseur inférieure à 3 mm ou supérieure à 25 mm.
- Avant d'utiliser la pince, s'assurer que les plaques de verre sont entières et ne présentent pas de défaut.
- Remplacer les patins en liège par des patins de fabrication parfaitement identique et jamais par des patins semblables.
- Ne soulever qu'un volume à la fois, jamais deux ou plusieurs.
- Il est interdit d'utiliser la pince à l'extérieur quand le vent souffle ou par mauvais temps.
- Il est interdit d'utiliser la pince quand les patins en liège sont usés ou gras.
- Il est interdit de prolonger le levage d'une plaque. Elle ne doit rester suspendue que le temps de la prise et de la dépose.
- Vérifier que la plaque transportée est débarrassée de toute trace d'huile ou de graisse ; elle doit être sèche, sans trace de liquide ou autre substance pouvant entraîner le glissement de la pince.
- Le crochet auquel la pince est attachée doit être muni d'un dispositif interdisant le décrochage ; sa résistance à la traction doit être au minimum celle de la pince.
- Lors des manipulations de volumes de glace, le personnel doit porter les équipements de sécurité prévus par les règlements en vigueur.
- Ne pas dépasser la capacité maximum de la pince ni descendre en-dessous de son minimum.
- Ne pas quitter le lieu de travail en laissant la glace suspendue ni sans couper le contact du palan.
- Au chargement de la pince, veiller à agir avec un maximum d'attention et de soin, particulièrement pour les épaisseurs comprises entre 3 et 10 mm. Toujours s'assurer que la charge est correctement attachée, centrée, équilibrée et perpendiculaire au sol et à la pince.
- Pendant le déplacement , la partie basse du volume doit être maintenue aussi près que possible du sol, à une hauteur ne dépassant pas 10 à 20 cm. Le volume ne doit pas osciller, recevoir des secousses ni être soumis à des mouvements brusques.
- Ne jamais placer les mains, ni toute autre partie du corps, entre les flasques de la pince.



- N’utiliser la pince que pour de la glace polie (pas d’imprimé)
- Maintenir dégagée la zone de travail de la pince.
- Ne jamais démonter le carter.
- La zone de travail de la pince doit être signalée et délimitée pour prévenir la circulation et arrêter personnel et animaux pendant les opérations de chargement, transport et déchargement.
- Pendant le chargement, le transport et le déchargement, l’utilisateur doit redoubler d’attention et conserver une distance de sécurité pour éviter d’être blessé si le volume se détache accidentellement.
- **IMPORTANT :** Chaque équipement doit être rigoureusement testé.

MANŒUVRE DE LA PINCE

- Avant toute mise en œuvre, l’utilisateur doit s’assurer qu’il est lui-même dans une position stable et sûre et que son champ de vision couvre la totalité de la zone de travail.
- Accrocher la pince au crochet du pont. Amener les deux flasques « ouvertes » sur le volume tenu verticalement . Le volume assure l’enclenchement du mécanisme ; quand la pince est soulevée, ce mécanisme plaque les flasques sur le volume, ce qui autorise le déplacement de la pince. Après pose du volume sur son support , détendre doucement le câble supportant la pince ; le mécanisme s’ouvre. La pince est alors ouverte et prête pour une nouvelle manipulation. Pour lever et transporter correctement les volumes, la pince doit être placée au milieu de la longueur du volume.

REMPLACEMENT DES PATINS EN LIEGE

- Oter les 2 goupilles après avoir retiré les 2 circlips
- Retirer les patins en liège
- Nettoyer et dégraisser les flasques, enlever poussières et particules se trouvant sur le liège.
- Enduire d’une colle néoprène
- Mettre un adhésif double face sur le liège et sur les flasques.
- Attendre environ 10 minutes avant d’assembler les deux éléments. Presser fortement pendant 24 heures avec des poids ou des pinces.
- La pince de levage est à nouveau prête à être utilisée ; remettre en place les 2 goupilles et les 2 circlips.

ENTRETIEN

- L’épaisseur des plaques en liège diminue dans le temps et à chaque utilisation de la pince. Par sécurité, il est essentiel de vérifier la fermeture de la pince :
  une plaque de glace de 2 mm d’épaisseur, d’environ 75 x 40 cm, ne doit pas glisser. Dans le cas contraire, remplacer les patins en liège.
- Entretien à réaliser tous les 3 mois :
  - vérifier l’état de chaque composant de la pince et l’état des patins en liège ;
  - vérifier le serrage des vis et écrous
  - huiler les parties mobiles



GARANTIE ET MESURES DE SECURITE EN CAS D'ANOMALIE

- La pince de levage a été vérifiée avant son expédition et se trouve en parfait état de fonctionnement à sa livraison.
- Les défauts de fabrication sont couverts pendant 12 mois, pour des conditions d'utilisation et d'entretien convenables.
- Si un utilisateur remarque un défaut quelconque ou une pièce cassée, il doit cesser d'utiliser la pince et informer le constructeur.
- La pince doit être expédiée au constructeur pour réparation ou révision.
- La pince doit être révisée entièrement tous les 3 ans à partir de la date de livraison.
- Le constructeur décline toute responsabilité pour des réparations, des remplacements ou des aménagements réalisés sans son accord préalable. Il est recommandé de confier la vérification triennale au constructeur qui garantit, pour un faible coût, une révision complète assortie d'une garantie d'un an.

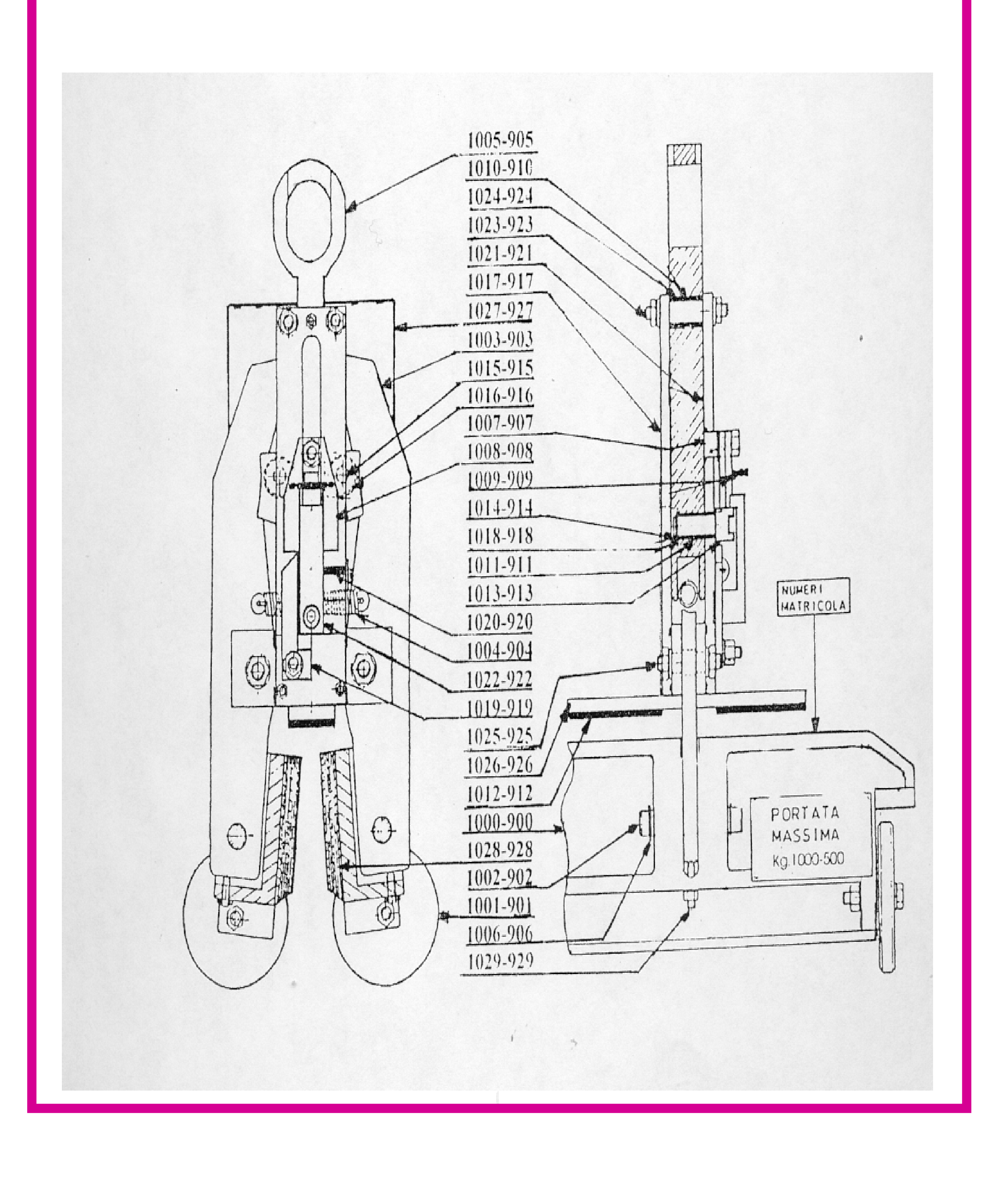
DESTRUCTION DE LA PINCE

- Les composants de la pince sont en acier, laiton, fer, liège, PVC et caoutchouc. Chacun d'eux peut être facilement remplacé et ne présente pas de danger pour l'environnement ni pour la sécurité des personnes.
- Démonter correctement chaque élément permet leur ré-utilisation ou leur remplacement.
- **LA PINCE DE LEVAGE NE DOIT SERVIR A AUCUNE AUTRE UTILISATION QUE CELLE DECRITE DANS CE MANUEL.**
- Le constructeur se réserve le droit d'apporter toute modification à la pince de levage sans information préalable.



DESCRIPTION

FIGURE	QUANTITE	NOM
1000	N°2	Mâchoire
1001	N°4	Roue
1002	N°2	Axe
1003	N°2	Etrier de levage
1004	N°1	Ressort
1005	N°1	Anneau
1006	N°4	Circlips
1007	N°1	Doigt de blocage
1008	N°2	Pince
1009	N°1	Ressort de pince
1010	N°8	Rondelle
1011	N°1	Came femelle
1012	N°2	Patins d'appui
1013	N°1	Came mâle
1014	N°1	Clips
1015	N°2	Axe de galet
1016	N°2	Galet
1017	N°1	Plaque de guidage
1018	N°1	Rondelle
1019	N°1	Cliquet
1020	N°1	Ressort de cliquet
1021	N°1	Plaque de guidage
1022	N°1	Patte de guidage
1023	N°2	Axe de blocage
1024	N°4	Galet
1025	N°2	Système d'assemblage
1026	N°1	Support de patin
1027	N°2	Carter
1028	N°2	Garniture liège
1029	N°2	Vis de réglage


1005-905
1010-910
1024-924
1023-923
1021-921
1017-917
1027-927
1003-903
1015-915
1016-916
1007-907
1008-908
1009-909
1014-914
1018-918
1011-911
1013-913
1020-920
1004-904
1022-922
1019-919
1025-925
1026-926
1012-912
1000-900
1028-928
1002-902
1001-901
1006-906
1029-929
NUMERI MATRICOLA
PORTATA MASSIMA Kg.1000-500



PINCE DE LEVAGE